Septembre 1964 — Numéro 117

AMICALE DE MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR... AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction-Administration : 31, Bd Saint-Germain, PARIS Ve - Tél. DANton 54-51 - C.C.P. Paris 5331-73

La loyauté est le bien le plus sacré du cœur humain.

SÉNÈQUE.

OCTAVE RABATE N'EST PLUS

Après une douloureuse maladie, le 8 juillet, notre Vice-Président nous quittait pour toujours.

Octave RABATE avait toujours été un exemple de fidélité à son idéal.

Entré dans la Résistance dès 1940, il faut arrêté le 27/3/43.

Après être passé au Fort de Romainville, il fut dirigé sur le camp de Mauthausen où, avec d'autres camarades français, il créa et participa à la Direction du Comité National de Résistance des Français et aussi siégea au Comité International de Résistance du camp.

Les obsèques de notre camarade eurent lieu à Garches (Seine-et-Oise), le 10 juillet. Une foule immense y assistait. Notre amicale était là, avec les représentants de son Bureau et du Conseil d'Administration : Paul PICOT, le Père RIQUET, F. RICOL, P. MABILLE, E. VALLEY, J. HENRIET, M. PETIT, E. TAVERDET, R. ROBY, Mme PLAZIAT, Mme LE CORRE, Robert SIMON, Jean LAFFITTE, des délégués espagnols et de nombreux amis.

Un grand nombre d'anciens déportés et familles de Mauthausen avaient tenu à être présents.

Notre Vice-Président Paul PICOT prit la parole au nom de l'Amicale :

Madame, et vous ses chers enfants,

Lorsque j'ai appris hier soir la triste nouvelle, je fus bouleversé, atterré. Je l'avais quitté il n'y a pas si longtemps, et rien ne me faisait prévoir à son contact, une fin aussi rapide. Il se savait malade, bien sûr, mais sa conversation aimable, empreinte d'un optimisme mesuré, m'avait rassuré sur son sort.

La grande famille de Mauthausen est en deuil ; nous pleurons un frère, un ami, pendant que vous pleurez un époux et un père.

Suite page 3

L'inauguration DU TUNNEL DE LOIBL-PASS

30 JUIN 1964

Beaucoup de mes camarades, comme moi-même, avaient déjà participé à des pèlerinages à Mauthausen, et nombreux parmi nous sont ceux qui étaient déjà retournés au moins une fois au Loibl-Pass.

Pour eux comme pour moi « ce ne fut pas un pélerinage comme les autres ».

En effet, si les retrouvailles avant le départ de la gare de l'Est, le 27 juin au soir, étaient aussi joyeuses et bruyantes qu'à l'accoutumée ; si un bavard a empêché nombre d'entre nous de dormir par son intarrissable faconde (cette fois-ci c'était un boulanger...), le tracé immuable des rails nous a amenés, comme à l'ordinaire, en gare de Salzbourg le lendemain matin, et il n'y a là rien de nouveau.

A Salzbourg, Pierrot TESTARD venu par route nous y attendait, porteur des plaques commémoratives, et un car confortable et remarquablement piloté nous conduisit à Traunsee où nous retrouvions un autre ancien de Mauthausen avant de prendre notre déjeuner.

L'après-midi nous retrouvions — avec l'indicible émotion que les absents peuvent difficilement imaginer — la forteresse de Mauthausen, ses blocks — ou plutôt ses emplacements de blocks — sa place d'appels, son bunker, ses douches... sa chambre à gaz, son crématoire, sa carrière et nos souvenirs — individuels ou communs.

A la mémoire de nos camarades disparus, une gerbe était déposée au mémorial français : quelques quarts d'heure plus tard nous faisions de même à l'emplacement de ce qui fut l'enfer de Gusen et dont il ne reste que le crématoire auquel on accède en piétinant à travers un champ d'avoine...

Quelles pensées ont bien pu bourlinguer dans chacun de nos cerveaux au cours des minutes de silence observées à la mémoire de nos chers disparus ? Vraisemblablement les mêmes qu'au cours des précédents pèlerinages et il n'y a, jusqu'ici, rien de nouveau.

Coucher à Steyr. Re-car pour Klagenfurt pour dîner et coucher : rien de particulier à signaler.

Mais le 30 JUIN ! ! !...

Partis de Klagenfurt en direction du Tunnel, nous faisions, tout d'abord, une halte de quelques minutes — aussitôt après avoir enjambé la Drave — au carrefour de la route de Feistritz où, au cours de la nuit du 7 au 8 mai 1945 les SS nous avaient parqués en attendant le jour... et notre libération quelques kilomètres plus loin. Une halte à la vieille auberge de « Deutsch Peter » (pour l'ambiance...) et, après les raidillons et les virages dont nous avons tous gardé souvenir, nous empruntions, enfin, la « Zufahrtstrasse » et atteignions l'ancien Camp Nord.

Anciens bagnards du Loibl-Pass, mes frères, vous ne vous y reconnaîtriez que difficilement s'il n'existait encore quelques baraques d'entreprise éparses du côté de l'ancienne forge. La « Place » n'est plus cette suite de fondrières, de trous et de bosses que vous connûtes, mais un plan bien asphalté au milieu duquel trône un grand bâtiment de granit destiné aux services autrichiens (douanes, changes, etc.). L'entrée du tunnel n'a plus ce caractère gris et triste de jadis, mais découpe, sur le flanc de la montagne, une belle anse de panier de couleur crème assise sur des pieds de granit : l'intérieur du tunnel est de même teinte et éclairé d'un bout à l'autre par tubes fluorescents ; quant à la chaussée... je vous en reparlerai tout à l'heure.

Nous étions arrivés plus d'une demi-heure avant celle prévue pour la cérémonie et les « vieux » du Camp Nord en profitèrent pour faire les honneurs de leur ancienne résidence aux camarades qui n'avaient connus que le Sud. A vrai dire, étant donné le peu de vestiges qui subsistent, c'était... plutôt vague.

Notons qu'il n'y a aucun entre-

tien (au contraire) de ce qui fut notre « Sanatorium Nord » : c'est du Mauthausen en plus petit et en pire ; n'oublions pas que s'il y eut des résistants autrichiens, il y eut encore plus de nazis, et cela doit expliquer beaucoup de choses sur la conservation de certaines traces d'un certain régime...

A l'heure prévue pour la cérémonie — 11 heures — M. PAWLIK, Député autrichien et Président des Combattants Socialistes pour la liberté des victimes du nazisme ; représentant le Landeshauptmann : M. WEDENIG, accompagné de M. Peter GRIEBICHLER, prend contact avec notre ami Emile VALLEY.

Après avoir revêtu sa « camisole de force », notre camarade POIRIER, porte-fanion, précédait, avec les porteurs de gerbes, notre groupe recueilli jusqu'au pied gauche de la voûte du tunnel, où, après le dépôt de la plaque sur laquelle est gravé : « A NOS CAMARADES QUI MOURURENT POUR CONSTRUIRE CE TUNNEL — KZ MAUTHAUSEN », des couronnes aux couleurs françaises et autrichiennes sont déposées.

Emile VALLEY remercie le gouvernement autrichien et passe la parole à notre ami GRANGER qui participa à la construction de ce tunnel et fut l'un des responsables de l'organisation de la Résistance.

Ensuite, M. PAWLIK prit la parole pour remercier les anciens déportés français d'être venus nombreux à cette cérémonie.

En résumé, le thème en était le suivant : « Puisse ce tunnel qui a été construit avec le sang, la douleur et la mort des hommes, dans un seul but stratégique, ne plus servir dorénavant qu'au rapprochement et à l'interpénétration pacifique de tous les peuples qui pourront le traverser ».

Nous reçûmes la promesse que le gouvernement autrichien ferait édifier un monument à la mémoire des victimes de ce tunnel et qu'il veillerait à son entretien.

Cela se passait au nord, donc à l'ombre... de la montagne...

Ce fut simple, ce fut correct, ce fut rapide.

Nous reprenons ensuite le car.

Ah ! mes frères de misère qui n'y étiez pas et qui, comme nous pourtant, avez si longtemps traîné vos informes godasses parmi les trous, les bosses, les embûches du tunnel, dans l'obscurité ou une lampe fumeuse à la main, dans le bruit infernal des perforatrices, des explosions, des engueulades des kapos ou des SS, dans le vent, dans le froid et l'humidité pénétrante, Merci !

Vous avez permis à une poignée d'entre vous d'être les premiers, je dis bien les « premiers » (et ils vous représentaient tous, bien sûr), à traverser « en trafic normal », sur une chaussée douce comme une caresse, de l'austère versant autrichien au riant versant yougoslave. Merci !

Les cérémonies au Loibl-Pass, lors de l'inauguration du TUNNEL.

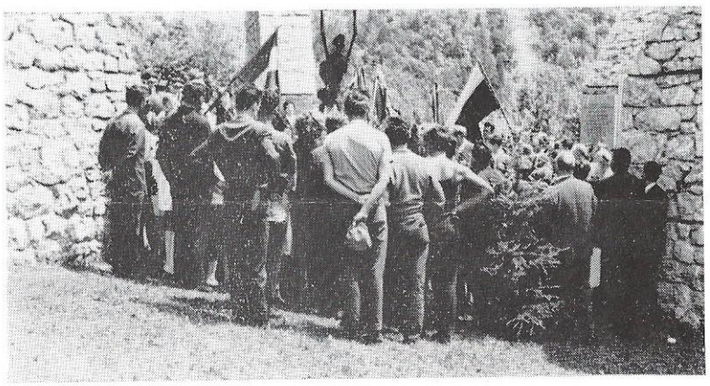

Finies les grimpettes par le col et les corvées de neige... Les 1.609 mètres de tunnel étaient bien longs pour nos jambes fatiguées de bagnards, comme ils paraissent courts quand on est des hommes libres confortablement assis. Absents qui le pourrez, venez-y, je vous en conjure.

Il est une chose, toutefois, qu'il ne vous sera pas possible de partager avec notre heureux groupe, c'est l'extraordinaire accueil qui nous fut réservé à la sortie, tant par les autorités yougoslaves que par la population ; par opposition à l'ombre du Nord, c'était là, de toute manière, le soleil resplendissant.

Du côté autrichien, une courtoise mais formaliste solennité, une ombre tamisée de quelques mots aimables, une promesse de monument, trois autorités autrichiennes.

Du côté yougoslave, des centaines de personnes, hommes, femmes, jeunes et vieux, venus de Trzic et d'ailleurs, les enfants des écoles avec leurs maîtres, la musique de Trzic et, bien entendu, outre M. le Maire de Trzic, les maquisards, leurs chefs et leurs drapeaux, une plaque mémoriale déjà scellée en place...

A peine notre car était-il arrêté que, répondant à une *Marseillaise* chantée avec tout notre cœur, les hourras de bienvenue, les applaudissement nous assaillaient avant même que nous soyons descendus.

Hommes, femmes et enfants nous submergèrent littéralement par leurs marques de sincère affection tout comme nos hommes, femmes et enfants de France le firent à notre retour du bagne. Des larmes d'intense émotion brillaient dans tous les yeux, dans les leurs comme dans les nôtres.

Ça se passait au grand soleil, c'était grand, c'était chaud, fraternel et sincère (et ce n'était qu'un début), c'était unique et c'est pour cela que ce ne fut pas un pèlerinage comme les autres.

Après la pose de notre plaque commémorative, le dépôt des gerbes au pilier droit du tunnel M. le Maire de Trzic, après les discours d'usage, dévoila une plaque mémoriale déjà apposée par les autorités yougoslaves portant cette inscription en langue slovène :

« *Au temps de la terreur nazie, ce tunnel a été percé de* 1943 *à* 1945 *à l'aide d'un travail d'esclave par les internés politiques des peuples épris de liberté de l'Europe.*

« *La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie et la République d'Autriche on achevé le tunnel en* 1964. »

Le représentant des combattants yougoslaves de Ljubljana relata en termes émouvants toute l'action qui avait été menée dans ces lieux par les partisans et salua au nom de ceux-ci les anciens déportés de Loibl-Pass.

Maurice COLIN, dans une allocution émouvante, relate toute l'action menée par les anciens déportés au commando de Loibl-Pass, action militaire qui précéda la constitution de la Brigade Liberté, et action de solidarité.

De gracieuses jeunes filles — costumées traditionnellement — offrirent à chacun de nous une invitation personnelle à assister à la réception solennelle donnée en notre honneur à l'Hôtel Posta de Trzic et y ajoutèrent une enveloppe tirée à une cinquantaine d'exemplaires, timbrée d'un timbre spécialement émis à l'occasion de cette cérémonie, et oblitérée d'un cachet spécial portant le n° 26.866-F qui est celui de Gaston CHARLET, auteur du livre « KARAWANKEN ».

N'est-ce pas, là encore, une attention particulièrement délicate ?

Après quelques instants de détente sur l'ancienne place Sud où se dressent depuis plusieurs années déjà de beaux bâtiments, nous nous retrouvions un peu plus bas que la chapelle Sainte-Anna, sur l'emplacement de l'ancien Camp Sud.

S'il n'en reste que des vestiges, là aussi, on a au moins la satisfaction de constater que l'herbe y est fauchée et qu'aucun buisson n'y a été laissé pousser : un petit chemin entretenu conduit près du ravin, à ce qui fut notre crématoire.

Depuis dix ans, un important monument d'un caractère poignant a été érigé sur l'emplacement du camp en souvenir des bagnards de toutes nationalités qui ont souffert ou sont morts au Loibl-Pass.

Beaucoup d'anciens du Loibl le connaissent déjà.

Une cérémonie y eut lieu en souvenir des morts du camp et là comme au tunnel, la musique de Trzic exécuta plusieurs morceaux.

Enfin notre misérable petite route, tortueuse, ravinée, n'existe plus, elle est maintenant remplacée par une belle route large, de pentes et de circulation faciles, nous l'avons empruntée pour descendre à Trzic où nous arrivions vers 14 heures.

Tous ceux que leur travail ou leurs obligations avaient empêchés de monter jusqu'au tunnel — c'est-à-dire tout le reste de la population — étaient groupés « à plein rue » pour nous faire ovation. Les uns et les autres parmi nous eurent ainsi la joie et le privilège de revoir, au moins une fois encore, dans cette foule enthousiaste, des visages que près de vingt ans d'absence n'avaient pas fait oublier, ceux de ces vaillantes jeunes filles ou jeunes femmes, maintenant mères ou grand-mères qui durant notre détresse nous apportèrent le baume de leurs secours malgré leur grande misère personnelle.

Nos camarades yougoslaves, Municipalité et anciens maquisards, avaient bien fait les choses : à l'entrée du « Posta » de charmantes jeunes filles nous offraient le traditionnel « Slibovitch », et, outre une salle joliment décorée, un orchestre jouait à notre intention, alternativement, des airs de son folklore et des chansons de chez nous.

Le menu était copieux, les vins nombreux et généreux, l'ambiance extraordinairement sympathique. Nous nous étions efforcés à avoir parmi nous au moins un Yougoslave à chaque table : nous eûmes le privilège d'avoir à la nôtre un ingénieur des Ponts et Chaussées s'exprimant fort bien en français et qui nous intéressa beaucoup sur l'admirable effort de redressement réalisé par le vaillant peuple yougoslave.

M. le Maire de Trzic, le chef

des maquisards Nord Yougoslavie, le chef des maquisards de Trzic dirent quelques mots aimables à notre intention, et notre camarade Maurice COLLIN, en termes très simples et d'autant plus émouvants, présenta nos remerciements à nos hôtes et à tous les Yougoslaves.

Nous eûmes quartier libre une heure ou deux, que chacun utilisa suivant ses affinités et, le plus souvent, pour faire une visite personnelle chez de vieilles connaissances du lieu où tous ont été filialement reçus.

Hélas, les meilleures choses ont une fin, et l'horaire — bien que quelque peu élastique — est tout de même l'horaire : ce n'est pas sans un gros, très gros serrement de cœur que nous dûmes quitter nos amis Yougos ; tous étaient, de nouveau, venus se grouper pour nous dire adieu, et c'est après une dernière et vibrante *Marseillaise* et sous les ovations que notre car démarra pour Ljubljana où nous pûmes nous reposer, dans un hôtel très moderne, des fatigues d'une journée aussi chargée d'événements divers, que de beaucoup d'émotion.

Le lendemain matin, à peu près frais et dispos, nous visitâmes Ljubljana sous la conduite d'un guide — étudiant yougoslave. Le souvenir de l'épopée napoléonienne y est vivace car elle y a apporté l'esprit de libération du joug autrichien et le monument « au grenadier français inconnu » y a touours été fleuri.

Camarades français, allez-y faire un tour, vous y serez chaleureusement reçus et ce qui ne gâte rien, pas à coup de fusil...

Nous déjeunâmes à Bled, station splendide au bord d'un lac, où plusieurs habitants de Trzic vinrent nous retrouver pour prolonger de quelques instants trop brefs le contact de la veille.

Une ou deux heures de flânerie et, de nouveau, le car nous emportait vers le Nord. Villach — où ceux qui prirent le train à Rosenbach lors de notre libération aboutirent le 9 mai 1945 au matin — nous hébergea pour la nuit.

De bonne heure, le 2 juillet, nous repartions vers d'autres cieux : quels cieux ? ceux du Tyrol, mon cher, par une route parfois effarante jusqu'au Grossglockner et ses glaciers : vers midi, alors que vous transpiriez à grosses gouttes dans votre plaine, nous avions + 6° au soleil et — 1° à l'ombre, sur la plateforme de notre beau restaurant à 2.500 mètres d'altitude, un temps d'une limpidité exceptionnelle et tout, et tout... du gâteau. en un mot. Arrivé au faîte, on aspire à descendre — dit le poëte — plus prosaïquement, nous nous sommes laissés conduire (de main de maître) par des lacets vertigineux vers cette gare de Salzburg que nous avions quittée 4 jours auparavant. Le retour en train fut heureusement moins bruyant qu'à l'aller ou que dans le car, où le tout petit et tout menu AUJOLLAS nous a bien divertis tout au long du parcours (Merci, Aujo ! ! !), et c'est après une nuit de simili repos que nous avons foulé de nouveau le bitume de la gare de l'Est.

Au revoir les copains ! Au revoir mon vieux !

Au revoir MIMILE ! Merci ! ! !

Charles GARNIER,
du Loibl-Pass,
Mle 27.099.

Au cours de ce pélerinage nous avions la joie de constater que deux de nos amis, évadés de Loibl-Pass, ayant rejoint les rangs des partisans yougoslaves et ayant combattu avec eux pour la libération du camp et pour la liberté, se trouvaient pami nous. Il s'agit de Elie CHEVALLIER et Edmond PIMPAUD.

Le DIMANCHE 4 OCTOBRE, les anciens du commando de LOIBL-PASS se réuniront pour leur repas fraternel à 13 heures à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor. Paris V^e^ - Métro Maubert-Mutualité.

A l'occasion de cette réunion, nous passerons les films pris par nos camarades ayant assisté à l'inauguration du tunnel et regarderons les différentes photos des cérémonies qui se sont déroulées à cette occasion. Très certainement, le Dr YANOUCH sera présent à ce repas fraternel.

Se faire inscrire à l'Amicale avant le 27 SEPTEMBRE 1964.

Nous invitons nos camarades espagnols à se rendre au repas fraternel qui aura lieu le DIMANCHE 4 OCTOBRE 1964 à 12 heures à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris V^e^ - Métro Maubert-Mutualité. Après ce repas, nous pourrons discuter de la question des indemnités allemandes.

Se faire inscrire à l'Amicale avant le 27 SEPTEMBRE.

OCTAVE RABATE N'EST PLUS

Suite de la page 1

Dans les ors de l'été, notre ami s'en est allé rejoindre la cohorte de nos martyrs, paré de son auréole de gloire. Avec eux, il entre dans l'histoire.

Nous n'avons jamais été dans le même commando, mais je sais la place imminente qu'il tint, soit au Comité international, soit dans la création du Groupe de Solidarité, soit dans celui du maintien du moral et combien il fut de tous respecté et admiré.

C'est à l'Amicale que je le rencontrai pour la première fois. Il ne fallut pas longtemps pour que nos caractères, nos sentiments intimes nous rapprochent et nous fassent nous estimer mutuellement.

Nos poignées de mains cordiales, franches, se changèrent bientôt en une accolade fraternelle, et nos prénoms balayèrent dans le tourbillon de l'amitié nos noms de famille. Il avait été élu à l'unanimité, Vice-président. Il siégeait à côté de moi, et toujours instinctivement, comme poussés par une force aimable et incontrôlable, nous nous trouvions assis côte à côte.

Il écoutait beaucoup, réfléchissait davantage, et lorsqu'il prenait part à la discussion, ses interventions étaient imprégnées de bon sens et d'équilibre.

Il était profondément humain. Il avait besoin d'aimer son prochain et parfois au cours de controverses qui naissaient de-ci de-là au gré des conversations, il développait ses arguments, sans rudesse, avec infiniment de tact, d'habileté et surtout de tolérance.

Il se montrait envers tous d'une très grande courtoisie et son regard profond, aimable, souriant, éclairant son visage, le faisait rayonner de bonté.

Je l'aimais beaucoup, je sais qu'il me le rendait, et je puis affirmer que tous au sein de l'Amicale partagions ce sentiment.

Nous perdons non seulement un ami, mais aussi un conseiller précieux, et le vide qu'il laisse après lui ne pourra être comblé.

En l'absence de notre Président Marc ZAMANSKY, mes camarades m'ont confié la triste consolation de saluer sa mémoire. Je le fais avec une immense peine. Nous n'entendrons plus sa voix douce, sûre et posée, mais il est des êtres qui ne meurent pas et que le souvenir ranime. Il est de ceux-là. Sa présence flottera invisible mais certaine dans ce local de l'Amicale qu'il aimait tant et où il venait à la fin du jour se reposer avant de rejoindre sa campagne qu'il me décrivait avec tant de joie.

Je ne vous adresserai pas de vaines paroles. Son héroïque aventure, sa lutte passionnée, constante pour son idéal, le hausse au niveau de ceux qu'on pleure avec fierté.

Nous puiserons dans l'exemple qu'il nous a donné au sein de notre Amicale, la force d'espérer, de lutter pour un monde meilleur et aussi la douceur d'aimer.

Son Amicale, madame, vous offre un soutien, vous trouverez en elle et par elle, le souvenir vivace, pieusement entretenu de votre cher compagnon. Ce sera pour nous une satisfaction de vous recevoir et une consolation d'évoquer sa mémoire.

Mon cher et grand ami, dors paisiblement. Nous continuerons ton œuvre en travaillant de toutes nos forces pour la paix entre les hommes et pour leur liberté.

Au nom de l'Amicale, ADIEU.

OCTAVE RABATÉ

par le R.-P. RIQUET

Tandis qu'au cimetière de Garches, autour de notre cher et regretté Octave RABATE, se massaient ses camarades et amis et que s'entassaient gerbes et couronnes de fleurs, je nous revoyais à Mauthausen, dans la lumière d'un dimanche d'août ensoleillé. Nous devisions d'hier et de demain, en toute amitié. Je considérais avec une profonde sympathie la foi généreuse de ce militant communiste. Malgré nos divergences non médiocres, nous nous trouvions d'accord pour lutter contre la tyrannie nationale-socialiste qui, alors, oprimait notre France et l'Europe entière comme chacun de nous. Cette commune volonté de libération suffisait déjà à nous unir. Mais nous communions aussi dans un semblable amour de l'homme et de sa promotion, à l'encontre de tout système, de toute organisation tendant à l'aliéner ou à le dégrader. J'aimais sa droiture et sa tranquille obstination à persévérer dans la voie qu'il croyait la meilleure pour atteindre ce but, non moins, le parfait désintéressement et la résolution courageuse de son engagement.

Quand au retour, j'ai fait connaissance des siens et de son foyer où il m'accueillit en toute amitié, j'ai, de plus, admiré l'amour lucide et chaleureux qu'il portait à sa vaillante épouse.

S'il est vrai qu'à certains jours nos convictions respectives nous firent prendre des positions opposées, je n'ai jamais cessé d'estimer son caractère et de garder la nostalgie de son amitié. C'est pourquoi je le pleure avec tous ceux qui l'aimaient comme je rends hommage aux vertus qui firent de lui un résistant courageux, un militant généreux, un ami, un époux, un père au cœur délicat et fidèle. Aussi, de toute mon âme de prêtre et de chrétien, je prie Dieu de récompenser son émouvante bonne volonté et de nous réunir avec lui dans sa lumière et sa paix.

Michel RIQUET, S.J.,
Vice-président
de l'Amicale de Mauthausen.

Voici quelques uns des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de notre Vice-Président Octave RABATE

Le doyen de la Faculté des Sciences, Président de l'Amicale, Marc ZAMANSKY :

Chère Madame,

Vous savez avec quelle tristesse j'ai appris que notre ami Octave RABATE n'était plus. Je dois hélas quitter Paris demain matin sans pouvoir retarder mon départ et je suis désolé de ne pouvoir venir vous dire demain toute ma sympathie.

Soyez assurée des sentiments si amicaux que je lui portais, soyez assurée que nous partageons tous votre deuil et recevez, chère Madame, l'expression de mes très respectueux hommages.

Professeur Roger HEIM, Membre de l'Institut, Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle, Vice-Président de l'Amicale :

J'apprends avec une profonde tristesse la disparition brutale de notre camarade Octave RABATE, et je regrette très sérieusement que mon éloignement dans le Cantal m'empêche de me rendre à ses obsèques et d'assurer Mme RABATE et sa famille de la part que je prends dans le deuil qui les frappe. Veuillez transmettre aux proches de notre disparu et à nos camarades de l'Amicale, l'expression des très vifs regrets et des souvenirs de sympathie et d'amitié que je garde de celui qui n'est plus.

Michel HACQ, Vice-Président de l'Amicale :

Je suis rentré ce matin et je viens d'écrire à Mme RABATE pour lui dire la grande peine que nous éprouvions tous de la nouvelle de la disparition de ce camarade qui a toujours été franc, loyal et très dévoué avec ses camarades ex-concentrationnaires.

Son autorité personnelle a fait beaucoup pour l'union réalisée au sein de notre Amicale, car « TATAVE » était un cœur généreux et le contraire d'un sectaire. Nous ne verrons plus son bon sourire et n'entendrons plus sa voix grave et ferme.

Je suis personnellement très affecté par ce décès et je regrette de n'avoir pu assister aux obsèques.

Manuel RAZOLA, ancien de Mauthausen :

Les déportés ont perdu un camarade de valeur, et nous autres, les Espagnols, un fidèle ami et camarade de toujours.

Je suis certain d'enterpréter la douleur et la peine de tous les déportés espagnols, je m'associe de tout cœur au cruel deuil de sa famille.

Docteur Louis FICHEZ :

Inutile de vous dire combien j'ai été attristé d'apprendre le décès de notre camarade TATAVE.

Maurice OLIVIER :

J'apprends ce matin le décès de notre vieux compagnon Octave RABATE. Etant de la même promotion dans la lutte pour le progrès social et la liberté, j'aurais voulu assister avec vous à ses obsèques, malheureusement, mes jambes s'y opposent.

Connaissant bien TATAVE, je puis dire que son attitude à la Direction clandestine du Camp était la même que celle qu'il eut toute sa vie dans la bataille sociale, calme, énergique, bon, mais ne faisant aucune concession aux ennemis de la liberté.

Colonel Louis ANE :

... C'est une perte cruelle qui vient de frapper sa famille et notre Amicale.

Madeleine FREBAULT, veuve de Louis FREBAULT, décédé à Mauthausen.

Les anciens déportés, les familles des disparus perdent un des leurs parmi ceux qui continuent à rester fidèles au Serment de la Place d'Appel, le 16 mai 1945.

Comme moi, ils sont profondément émus et regrettent le vide qu'il laissera dans le Conseil d'Administration de notre Amicale.

Abbé Jean VARNOUX, Vice-Président de l'Amicale :

Je tiens à vous dire toute ma sympathie dans votre deuil. L'amitié que j'avais pour Octave m'autorise à vous dire. Je ne l'oublierai pas et je vous unis dans ce souvenir.

Jean KEYER, républicain espagnol :

Nous savons que son souvenir et sa conduite resteront gravés dans nos mémoires et serviront pour resserrer encore plus étroitement les liens et l'unité qui nous unissent tous dans l'Amicale.

Michel DE BOUARD, Doyen de la Faculté de Caen, Vice-Président :

J'en éprouve une peine profonde et suis désolé de n'avoir pu me joindre à vous vendredi, au cimetière de Garches, pour dire ma sympathie à MARIA.

TATAVE avait été parmi les premiers à Mauthausen, à m'entourer d'aide et d'amitié. Depuis cette première rencontre, cette amitié ne s'est jamais démentie et je garde un souvenir qui m'est très cher.

Uni à vous dans le chagrin, je vous redis ma fidèle amitié.

*Aux camarades et amis d'*Octave RABATÉ

Mes chers amis,

Vos messages, innombrables, me sont parvenus, adressés de France par l'Amicale de Mauthausen, par la Fédération Nationale des Déportés internés résistants et patriotes, par les différentes Amicales de déportés et par des compagnons de Résistance et de Déportation.

De chaque département, des pensées fidèles m'arrivèrent.

Des télégrammes et des lettres venus des Associations internationales ou de camarades d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Hongrie, d'Italie, du Luxembourg, du Maroc, de Roumanie, de Tchécoslovaquie et d'Union Soviétique s'ajoutèrent à cette large union des résistants.

Une telle ferveur et une telle fidélité devant la mort de celui que, dans votre cœur vous nommez toujours « Tatave » m'ont infiniment touchée ainsi que nos enfants.

Il ne m'est pas possible de répondre personnellement à chacun d'entre vous, et je vous prie de m'en excuser.

Mais sachez que je vous suis redevable de souvenirs nombreux que la modestie de mon mari m'avait tus et que vous avez évoqués, les uns par votre présence, les autres par vos messages. Je ne puis mieux vous en remercier qu'en vous assurant de la fidélité de mon attachement à l'égard de chacun de vous. Cet engagement prend plus de force encore en ce 20e anniversaire de la Libération.

Croyez, chers amis, qui demeurez ses compagnons de lutte et d'espérance, en mes sentiments de reconnaissance émue et d'amitié, auxquels s'ajoutent ceux de nos enfants.

Maria RABATE.

Malgré la période des vacances et l'absence de beaucoup de camarades de Paris, le drapeau porté par GARCIA-MANZANO était présent à la levée du corps, au Val de Grâce, de **Paul-Hippolyte LANCIEN** ancien de Melk, matricule 62644.

Le Bureau de l'Amicale était représenté par notre Président Marc ZAMANSKY, Michel HACQ, Vice-Président, Cl. FAURE, Dr AVERBUCH, Emile VALLEY, ainsi que d'autres camarades de l'Amicale, qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à notre ami.

UNE LETTRE ÉMOUVANTE

Dijon, 12 Août 1964

Madame PARIZON Georges, veuve de déporté.

Cher Monsieur,

Depuis longtemps je voulais vous écrire, afin de vous remercier, ainsi que cette Amicale si bonne et si unie, du souvenir sincère et affectueux vis-à-vis de nos chers déportés et de leurs veuves. Cette bonté et cette fraternité que mon cher mari enseignait à ses élèves. Que cela est beau...

Quelle émotion aussi, cher ami VALLEY, lorsque pour le jour de l'an je reçus dans mon lit, étant malade, votre beau colis. Je ne pourrai jamais vous décrire mon émotion et ma joie aussi en ouvrant ce si cher colis. Les larmes coulaient et je répétais : « Mon cher aimé, tu serais si heureux de cette grande bonté et fraternité de tous tes camarades ».

De cela, cher ami, je ne vous dirai jamais assez merci, si vous saviez, lorsqu'on est âgée (et j'ai 80 ans du mois de mai) combien cette gentillesse fait du bien et réconforte, l'on se sent moins seule avec l'affection et le bon souvenir de tous ces hommes qui ont tant souffert ?

Merci à tous encore une fois et du plus profond du cœur.

Cher monsieur VALLEY, je suis allée vous voir à Dijon lors de votre séjour à la Croix Rouge, avec MARECHAL, ami aussi de mon cher mari à la Résistance.

Pouvez-vous me dire, cher monsieur VALLEY, si je pourrais me procurer certains livres sur le camp maudit de Mauthausen dont : Un de Mauthausen témoigne, Cimetière sans Tombeaux. *Je les ai donnés, mais ils me seraient encore utiles ici, car certaines dames ne peuvent admettre de telles monstruosités et surtout ma révolte lorsque nous voyons à la « Télé » l'amitié Franco-Allemande, et je quitte la salle. J'aimerais faire lire ces choses atroces à certaines personnes bien pensantes et j'aimerais une dédicace si possible, cela fait tant de bien au cœur.*

Si je suis en retard pour mes cotisations, faites-le moi savoir et je vous réglerai par chèque de suite ; seule à mon âge, je suis un peu excusable, croyez-le.

Avec encore mon bon souvenir, veuillez recevoir, cher monsieur VALLEY, ainsi que tous les amis de Mauthausen, mes amitiés sincères pour votre fraternité.

DATE A RETENIR

Dès à présent, les anciens de MELK ET EBENSEE peuvent prendre note que le repas des anciens de ces commandos aura lieu le 6 DECEMBRE 1964, Salle de la Mutualité, rue Saint-Victor, Paris Ve.

Pour tous vos appareils radio, télévision, dictaphone, magnétophone, transistor, etc., rendez-vous aux Etablissements Radio-Sébastopol, 100, boulevard de Sébastopol, où notre ami Sim KESSEL vous recevra et vous conseillera (ancien de Mauthausen). Remise de 20 %.

SOUVENIR ET JEUNESSE

Journée à Compiègne

Le 5 Juillet 1964

L'on attendait beaucoup de ce rassemblement à Compiègne, car c'était la première occasion de faire une sortie de jeunes, et de prendre contact d'une façon plus amicale avec d'autres jeunes.

Cette journée se passa sans encombres et dans un climat de camaraderie excellent.

A 8 h 30, toute la troupe était présente devant le siège de l'Amicale. Les 2 autocars prirent la route de Compiègne. Le voyage fut agréable au possible, et c'est ainsi que nous arrivâmes à Royallieu vers 11 heures. Là, nous retrouvâmes nos amis Normands. Un autocar de Caen était venu spécialement à Compiègne et nous tenons à les remercier une nouvelle fois. Ensemble, nous déposâmes deux gerbes au pied du monument du camp de Royallieu, en présence du Maire et du Conseiller général. Après l'intervention de notre ami F. LANNOY, qui exposa d'une façon brève mais précise, nos projets et nos devoirs, nous partîmes vers la gare où une autre gerbe fut déposée au monument érigé à la mémoire des déportés qui, par dizaines de milliers, passèrent par cette gare pour être dirigés vers les camps d'extermination.

Une déléguée de l'Amicale de Ravensbruck nous apporta, dans une courte allocution, son aide morale.

Ensuite, nous fûmes reçus à l'Hôtel de Ville d'une manière chaleureuse par M. LEGENDRE, Maire de Compiègne, qui nous remercia de vouloir assurer cette relève et qui souligna une nouvelle fois les buts que nous devions atteindre.

Après les remerciements formulés par notre groupe, le champagne fut servi et un toast fut porté à la réussite du groupement des jeunes, dans une future association de Souvenir et Jeunesse.

L'heure du déjeuner venue, nous partîmes manger dans la forêt, au bord d'un lac. Le site était magnifique et l'ambiance très sympathique.

Après un moment de repos, nous remontâmes dans les cars pour nous diriger vers le lieu où l'Armistice fut signé en 1918. Là, devant la statue du Maréchal Foch, M. le Conseiller général, le Dr GAND, rappela des souvenirs qui nous émurent tous.

Après cela, nous partîmes pour Pierrefonds, célèbre par son château, où nous nous arrêtâmes quelques instants. Après quoi, nous séparant de nos amis de Caen, qui nous promirent de participer à d'autres journées comme celle-ci, nous reprîmes la route en direction de Paris. Le retour fut très agréable, avec notre toujours jeune « MIMILE » et les autres. La plupart, nous n'avions plus de voix en arrivant à Paris. C'était la fin d'une belle journée, placée sous le signe de l'amitié, du souvenir, et aussi sous celui de la joie et du soleil.

Ainsi, on a tout lieu d'être satisfait quant à la portée de nos différents appels. Notre mouvement semble avoir pris un bon départ, comme nous l'a prouvé cette journée de Compiègne. Tous ont fait le maximum pour nous apporter leur aide, dont nous avons besoin. C'est là la grande satisfaction que nous ramenons de Compiègne.

Jean-Marie GINESTA.

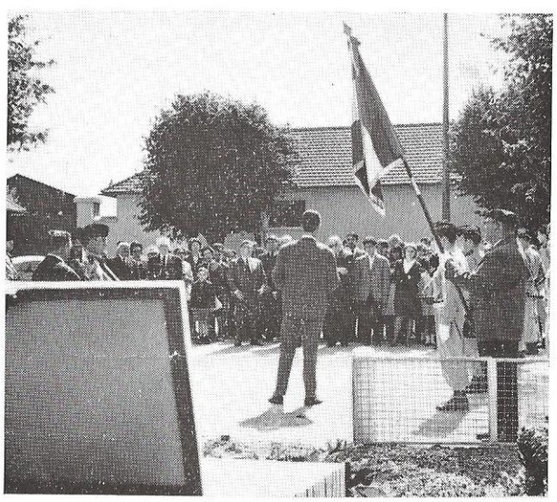

Le rassemblement des Jeunes à Compiègne

Parents et Amis !

Faites lire cet appel aux Jeunes et encouragez-les à nous retourner le questionnaire ci-joint. Merci.

A l'origine, « Souvenir et Jeunesse » était une communauté de jeunes fils et filles de déportés de Mauthausen.

Maintenant indépendante, elle regroupe non seulement des jeunes dont les parents ont souffert du nazisme dans tous les autres camps, mais tous ceux qui connaissent les péripéties monstrueuses de l'aventure fasciste et national-socialiste, croient de leur devoir de conserver le souvenir et aussi de veiller pour que ne soit pas recommencée l'expérience navrante du racisme et de la violence.

Pour cela, cette communauté doit être constituée de jeunes représentant toutes les tendances et croyances qui s'opposent actuellement dans le monde, afin qu'en pratiquant la tolérance, elle montre que la compétition des idées peut être pacifique pour peu qu'elles soient profondément attachées au principe du respect inconditionnel de la dignité humaine.

Cette communauté verra sa consécration solennelle sous le signe du souvenir lors de la commémoration grandiose par la jeunesse de la libération des camps en juillet 1965.

Alors, forte de l'audience qu'elle aura, elle se chargera de veiller pour qu'il n'y ait plus jamais ça.

POUR LE COMITE :

Danièle ANE - Louis BAYEURTE - Claude DUTEMS - Chantal FAURE - Jean-Marie GINESTA - Yves-Noël HACQ - François HACQ - Francis LANNOY - Pierre LETOURMY - Jacqueline LETOURMY - Jacques MABILLE - Marc-Henri ZAMANSKY - Paul ZAMANSKY.

QUESTIONNAIRE

à retourner à SOUVENIR ET JEUNESSE, 31 Boulevard Saint-Germain, Paris-5e

NOM ..... PRENOM .....

Date et lieu de naissance .....

Profession .....

Adresse .....

1° Etes-vous désireux de vous joindre au Comité de « Souvenir et Jeunesse » pour prendre part à ses activités ?

2° Un de vos parents ou amis est-il mort dans un camp (déporté ou prisonnier de guerre) ?

3° Un de vos parents ou amis est-il mort en combattant pendant la guerre ou dans la Résistance ?

4° Un de vos parents ou amis est-il un ancien combattant, ancien déporté ou ancien résistant ?

5° Seriez-vous des nôtres pour participer à une rencontre de jeunes à la Maison de l'Europe, à Compiègne, les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre ? Veuillez nous préciser les dates auxquelles il vous est possible de vous rendre libre.

Le prix de l'hébergement et repas serait de 15 F par jour.

6° Pensez-vous pouvoir participer à un rassemblement de la jeunesse au début juillet 1965, en Autriche, en vue de commémorer le 20e anniversaire de la libération des camps ?

COTISATION

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation pour l'année 1964, faites-le de toute urgence (5 F).

Vous éviterez ainsi la mise en recouvrement par traite qui grève le budget de l'Amicale et qui vous coûte plus cher.

Merci d'avance !

SOUVENIR ET VOYAGES

PELERINAGE de la TOUSSAINT
au CAMP DE MAUTHAUSEN

Pour la quatrième année consécutive, l'Amicale organise au camp de Mauthausen le dernier pèlerinage de l'année à l'occasion de la Toussaint, avec visite des commandos d'EBENSEE, HARTHEIM et GUSEN se situant sensiblement sur notre passage.

Nous ne doutons pas du vif désir d'un grand nombre de familles de s'inscrire à ce « VOYAGE DU SOUVENIR ET DU RECUEILLEMENT ».

PROGRAMME

VENDREDI 30 OCTOBRE. — **21 h :** Rassemblement des participants gare de l'Est (hall de distribution des billets de grandes lignes côté gauche), aucun participant ne devra passer sur le quai **sans l'accompagnateur.** — **21 h 45 :** Départ de Paris par le train Orient-Express N° 5 en couchettes 2e classe. — **23 h 25 :** Passage à CHALONS-SUR-MARNE.

SAMEDI 31 OCTOBRE. — **1 h 19 :** Passage à NANCY. — **2 h 49 :** Passage à STRASBOURG. — **3 h 20 :** Passage à KEHL. — **8 h 48 :** Passage à MUNICH. — **10 h 40 :** Arrivée à SALZBURG. Descente du train. Départ en autocar pour EBENSEE. Déjeuner. Début d'après-midi, cérémonie au commando d'EBENSEE, dépôt de gerbe. — **17 h 30 :** Arrivée au château d'HARTHEIM. Dépôt d'une gerbe. Dîner et logement à TRAUN, près de LINZ.

DIMANCHE 1er NOVEMBRE. — **8 h :** Départ de TRAUN pour le commando de GUSEN. — **9 h :** Cérémonie au commando de GUSEN. Dépôt d'une gerbe. — **9 h 30 :** Cérémonie au Monument français au camp de MAUTHAUSEN. Dépôt de gerbe. — **10 h :** Messe au camp célébrée par un camarade, ancien déporté. — **10 h 45 :** Dépôt d'une gerbe au cimetière. Visite du Camp. — **13 h :** Déjeuner à TRAUN. — **14 h 30 :** Départ de TRAUN pour SALZBURG. — **18 h 08 :** Départ de SALZBURG par le train Orient-Express en couchettes. Dîner au wagon restaurant. — **20 h 10 :** Passage à MUNICH.

LUNDI 2 NOVEMBRE. — **1 h 37 :** Passage à KELH. — **2 h 27 :** Passage à STRASBOURG. — **4 h 21 :** Passage à NANCY. — **6 h 22 :** Passage à CHALONS-SUR-MARNE. — **8 h 15 :** Arrivée à Paris (gare de l'Est).

PRIX DE SALZBURG A SALZBURG comprenant :

a) Petit déjeuner au wagon-restaurant.
b) Frais de transport en autocar.
c) Frais d'hébergement et repas.
d) Couchettes de PARIS à SALZBURG, aller et retour.
e) Dîner au wagon-restaurant.

TOUT COMPRIS ..... **120 F**
DROIT D'INSCRIPTION ..... **10 F**

I. — **ONT DROIT AU BILLET GRATUIT EN FRANCE :**

a) La veuve, les parents, les grands-parents, enfants, petits-enfants d'un déporté mort en déportation et au nom duquel la famille a reçu la carte de DEPORTE RESISTANT.

b) La veuve ou, à défaut, un ascendant d'un déporté mort en déportation, dont la famille a reçu la CARTE DE DEPORTE POLITIQUE à condition qu'aucun billet gratuit n'ait été accordé à un membre de cette famille jusqu'à ce jour.
LES PARTICIPANTS BENEFICIANT DE CES AVANTAGES devront nous adresser les DEMANDES DE VISITES AUX TOMBES afin que nous puissions leur obtenir leurs billets.
TOUS LES AUTRES PARTICIPANTS devront eux-mêmes prendre leur billet aller et retour 2e classe sur le parcours français, soit de leur domicile à Kehl (gare frontière).

II. — **ONT DROIT AU BILLET GRATUIT EN ALLEMAGNE :**

a) Deux membres de la famille d'un déporté RESISTANT ou POLITIQUE mort au camp (ces billets sont accordés aux conjoints, ascendants, descendants, frères et sœurs) en possession de la carte de DEPORTE POLITIQUE ou DEPORTE RESISTANT délivrée par le Ministère des Anciens Combattants.

b) Les déportés RESISTANTS ou POLITIQUES.

c) Les déportés ayant une carte d'invalidité « DOUBLE BARRE » peuvent également obtenir un billet gratuit sur le territoire allemand pour la personne les accompagnant ou une autre personne du groupe. Pour cela, avoir soin de nous adresser la copie ou photographie non légalisée de la carte de réduction double barre.

d) Les personnes n'ayant AUCUNE REDUCTION sur le parcours Allemand de Kehl à Salzburg devront nous écrire à ce sujet ; nous leur répondrons par retour.

III. — **DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 15 OCTOBRE.**

IV. — Les personnes nous ayant adressé leurs inscriptions de principe à ce pèlerinage au cours de l'été, auront l'amabilité de nous les confirmer de suite pour les réservations définitives.

V. — Le montant de ce pèlerinage et le droit d'inscription devront être réglés à « **SOUVENIR ET VOYAGE** » **C.C.P. PARIS N° 17914-94.**

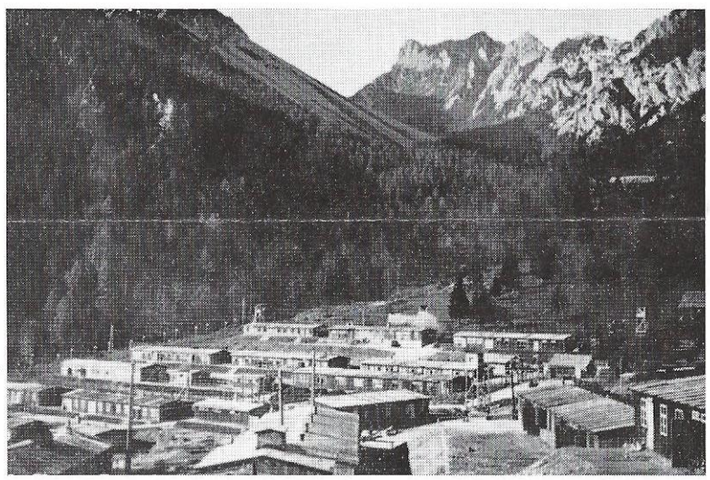

Vue du camp sud au Loibl-Pass

VOYAGE A MOSCOU
pour les fêtes de Novembre

Certains membres de notre Association nous ont demandé les meilleures possibilités pour se rendre à MOSCOU à l'occasion des fêtes de novembre. En collaboration avec une agence, nous sommes en mesure de leur organiser ce voyage suivant les deux itinéraires ci-dessous :

1er **CIRCUIT.** — La MEDITERRANEE et la MER NOIRE par bateau à bord de l'OSSETIA (construit en 1963). Escales à RHODES, ISTAMBUL, YALTA, SOTCHI, LE PIREE. — MOSCOU et LENINGRAD par avion. Prix exceptionnel à partir de 1.150 F. — 20 jours (cabines à 4). — du 27 octobre au 16 novembre 1964.
De MARSEILLE à MARSEILLE.

2e **CIRCUIT.** — La MANCHE, LA MER DU NORD, la BALTIQUE à bord du « Kroupskaïa ». — Escales à TILHBURY (port de Londres), COPENHAGUE, HELSINSKI et STOCKHOLM avec 5 jours à MOSCOU et 2 à LENINGRAD.
Prix exceptionnel à partir de 900 F. — Du 30 octobre au 17 novembre 1964.

NOTA : Un emplacement sera réservé aux participants de ces deux voyages pour assister à l'important défilé du 7 novembre, fête nationale de l'U.R.S.S. Places limitées. Adressez-nous d'urgence vos inscriptions. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

A LEUR MEMOIRE

En hommage à nos camarades morts à Mauthausen et dans ses commandos, l'Amicale invite tous les déportés et familles à venir se recueillir au pied de notre Monument, au cimetière du Père-Lachaise (97e division) à Paris, le MERCREDI 11 NOVEMBRE à 11 heures, où nous déposerons un triangle de fleurs.

Rendez-vous, à 10 h 30, porte principale du cimetière, boulevard de Ménilmontant.

MEMORIAL DE GUSEN

Enfin, c'est réglé !

Une autre parcelle de terrain a été achetée. Après maintes démarches, les autorisations de construction sont accordées. C'est déjà une victoire ! Les travaux sont commencés et avant l'hiver, le gros des œuvres sera fait.

Son inauguration est prévue pour la veille du rassemblement international de Mauthausen, C'EST-A-DIRE LE SAMEDI 8 MAI 1965.

Il nous reste maintenant encore quelques mois. Il appartient à chacun de nous de faire un effort supplémentaire pour couvrir toutes les dépenses qui vont se monter à 15 millions d'anciens francs.

Nous comptons sur vous pour que, si vous ne l'avez pas encore fait, vous versiez à la souscription nationale, et pour nos amis étrangers, à la souscription internationale. (C.C.P. de l'Amicale N° 5331-73, Paris. Spécifier au dos du talon du mandat :

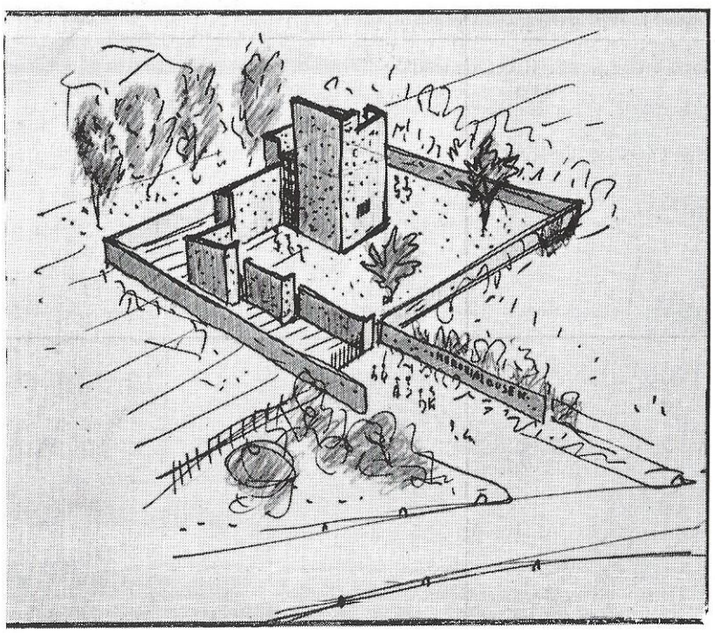

SOUSCRIPTION (XI° LISTE)

WOLTER Jean, Luxembourg	50 »
J. C., Manresa	30 »
GOUREAU René, Clichy	30 »
DAOUZE André, Mahammédia (Maroc)	45 »
HANDLGRUBER Joseph, Traun (Autriche)	40 »
Collecte remise par Valley lors du pèlerinage de Hongrie (août)	113 »
BUSQUET Armand, Bayeux	200 »
DELSINE Léon, Bruxelles	20 »
Dons versés au Camp de Mauthausen suite aux visites guidées de Daniel Piquée-Audrain	2.800 »
Versements pour cartes inférieurs à 15 F	50 »
TOTAL 11e liste	3.378 »
TOTAL des listes précédentes	90.504,89
TOTAL général	93.882,89

HOTEL AUGUSTE BLANQUI

CONFORT MODERNE **

25, Boulevard Auguste-Blanqui, PARIS-XIII°

Téléphone : GOBelins 82-23 - 82-24

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

PRÊTS SPÉCIAUX AUX ACVG

Une convention, en date du 13 novembre 1963, passée entre l'Office National des A.C.V.G. et la Chambre Syndicale des Banques Populaires permet l'attribution aux ressortissants de l'Office de prêts spéciaux.

Cette convention modifie profondément les conditions précédemment en vigueur. Nous en fixerons ici les grandes lignes.

PRETS IMMOBILIERS

Ont pour objet soit l'accession à la propriété d'immeubles neufs, soit l'amélioration ou l'entretien d'immeubles existants. Les immeubles dont il s'agit doivent en tout état de cause constituer la résidence principale et permanente des emprunteurs.

Montant du prêt : (en principe minimum : 5.000 F).

Le prêt peut varier selon son objet, les ressources du demandeur, le nombre de personnes composant la famille, etc.

Durée et remboursement : la durée des prêts varie entre 2 et 5 ans.

Taux d'intérêt : 6,50 % — peut atteindre 8 %.

PRETS D'INSTALLATION ET D'EQUIPEMENT

(aux membres des professions libérales)

Ont pour objet le financement des dépenses d'installation et de modernisation à caractère professionnel.

Montant du prêt : minimum : 3.000 F — maximum : 80.000 F.

Durée et remboursement : entre 18 mois et 7 ans.

Taux d'intérêt : 6,70 % l'an (taxes en sus).

PRETS AUX COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS

Ont pour objet le financement partiel de tout programme d'investissements, tendant à accroître la productivité et à perfectionner les conditions de travail, de sécurité ou de conservation (construction, aménagement, réorganisation, achat de matériel, etc.)

Montant du prêt : maximum : 250.000 F.

Durée et remboursement : entre 2 et 7 ans. Elle peut exceptionnellement être portée à 15 ans.

Taux d'intérêt : 6 % l'an. — Commission fixée de 1,20 % perçue lors de la réalisation du prêt.

PRETS AUX ARTISANS

Ont pour objet le financement de tout investissement professionnel à caractère immobilier ou mobilier tendant à accroître ou à améliorer les conditions d'exercice de la profession artisanale (acquisition, installation, amélioration de l'outillage et du matériel).

Montant du prêt : peut atteindre : 30.000 F.

Durée et remboursement : variable — peut atteindre 8 ou 10 ans et, exceptionnellement, 15 ans.

Taux d'intérêt : 6 % plus taxe de prestation de service.

CONDITIONS SPECIALES POUR LES JEUNES ARTISANS

Sous certaines conditions d'aptitude professionnelle, des conditions spéciales sont accordées aux jeunes artisans qui désirent s'installer ou sont installés depuis peu, à condition qu'ils soient âgés de plus de 21 ans et de moins de 35 ans.

Le taux d'intérêt est réduit à 5,50 % l'an.

CONSTITUTION DES DOSSIERS

L'intéressé, ressortissant de l'Office National des Anciens Combattants, qui souhaite bénéficier d'un prêt doit, avant toute autre chose, se mettre en rapport avec le service départemental de l'Office des A.C.V.G. C'est ce service qui donnera tous les renseignements nécessaires et délivrera une autorisation d'ouverture de dossier, le dit dossier étant ensuite constitué par la Banque Populaire.

*

PRÊTS SOCIAUX

Les ressortissants de l'Office et, en particulier, les Pupilles de la Nation et les orphelins de guerre peuvent bénéficier de « prêts sociaux ».

Ces prêts ont pour objet de « donner à un ressortissant, dont les ressources sont habituellement suffisantes mais qu'un événement imprévu ou des circonstances exceptionnelles viennent de placer devant d'incontestables difficultés (par exemple : retard dans le paiement de sa pension, maladie, accident, changement de situation, de domicile, etc.), les moyens immédiats de faire face à ses besoins et à ceux de sa famille ».

Ces prêts ont, en définitive, le même objectif social que les subventions ou les secours. Cependant, les bénéficiaires disposant de façon générale de moyens suffisants, l'Administration intervient en leur faveur sous forme d'une avance plus substantielle mais remboursable. La dotation affectée à l'aide dont il s'agit peut ainsi être utilisée comme un fonds de roulement dans l'esprit de solidarité qui a toujours animé les Conseils des services départementaux auxquels, par la définition large qui est donnée ci-dessus, la plus grande possibilité d'appréciation est laissée quant à l'opportunité des interventions de l'espèce.

Montant des prêts : 1.000 F.
Intérêts : néant.
Remboursement : 1 an (maximum).

Présentation des demandes :

Les demandes doivent être présentées au **service départemental de l'Office National** qui est chargé de l'instruction des dossiers et de l'attribution des prêts.

(1) Toutes les sommes sont, ici, fixées en francs nouveaux.

Pour toutes les TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES et en FONDS DE COMMERCE, adressez-vous à

René LIGNEUL

(Agence des Propriétaires)

43, Avenue de l'Abreuvoir
MARLY-LE-ROI (S.-&-O.)

Tél. : 969 07-55

LA VIE DE L'AMICALE

DÉCÈS

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de notre Vice-Président et ami « **Tatave** » **RABATE,** de **José MIGUEL** (ancien de Mauthausen-Steyr-Gusen, Mle 4.254) et **Hippolyte LANCIEN** (ancien de Melk-Ebensee, Mle 62.644).

Nous prions leurs familles de trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Notre Président, le Professeur **Marc ZAMANSKY,** nous fait part du décès de son père.

Roger RICHARD, ancien de Mauthausen - Wiener - Neudorf, Mle 60.512, nous fait part du décès de sa mère.

A nos amis, nous adressons l'expression de nos sentiments émus.

MARIAGES

C'est avec joie que nous apprenons le mariage de plusieurs fils et filles de déportés.

Mme DIEZ, veuve de Juan-José DIEZ, décédé à Mauthausen, nous fait part du mariage de sa fille AMAPOLA avec M. Raymond GRELET.

Mme MARTIN, veuve de Marc MARTIN, Mle 62.772, décédé à Hartheim, nous fait part du mariage de sa fille DANIELLE avec M. Alexandre PLAIS.

Mme BRUDER, veuve de Robert BRUDER, ancien de Mauthausen-Gusen et Auschwitz, Mle 123.704, décédé récemment, nous fait part du mariage de sa fille DANIELLE avec M. Robert VERRIER.

Notre camarade Antonin FERAUD, ancien de Mauthausen-Loibl-Pass, Mle 28.045, nous fait part du mariage de son fils PIERRE avec Mlle Vanda TOMBAZZI.

Francis FOURRE, ancien de Mauthausen-Melk, Mle 62.321, nous fait part du mariage de sa fille FRANÇOISE avec M. Yvon PIEGELIN.

Roger PUYBOUFFAT, ancien de Mauthausen-Loibl-Pass, Mle 39.483, nous fait part du mariage de sa fille CLAUDE avec Jean-Paul BRIAND.

Camille ROMANET, ancien de Mauthausen - Wiener - Neustad - Ebensee, nous fait part du mariage de son fils DANIEL avec Mlle Colette JABAUDON.

Hubert LE MAOUT, ancien de Mauthausen, Mle 34.571, a le plaisir de vous annoncer le mariage de son fils aîné DANIEL avec Mlle Suzanne MAURE.

M. Albert ABECASSIS (membre bienfaiteur de notre Amicale) nous fait part du mariage de son fils RAYMOND avec Mlle Marlène SFEDJ.

Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur à tous.

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'une petite ESTHER au foyer de notre ami Amadeo LOPEZ-ARIAS, de Barcelone, ancien de Mauthausen.

René LECOMTE, ancien de Gusen, nous fait part de la naissans de sa petite-fille Christel LEROY.

M. et Mme BOURGUILLEAU (fille de Pierre GUILLOUX, décédé à Mauthausen-Gusen), sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille HILDEGARDE.

Tous nos vœux de bonheur et santé aux bébés, et félicitations aux heureux parents.

Pour nos camarades anglais, anciens déportés ou internés résidant en France :

Accord germano-anglais pour les britanniques victimes des persécutions nazies

Aux termes d'un accord signé récemment entre les gouvernements ouest-allemand et anglais, la République Fédérale d'Allemagne doit verser à la Grande-Bretagne une somme de un million de livres sterling à l'intention des Britanniques victimes des persécutions nazies.

D'après les informations d'agences, ces sommes sont destinées « surtout à ceux qui ont été dans les camps de concentration » et aux ayants cause des disparus.

Nous faisons état de cette information susceptible d'intéresser des personnes habitant la France, qui ne peuvent être qu'un petit nombre, il est vrai. Aucune précision n'a encore été donnée sur le contenu de l'accord et les modalités d'application. On ignore notamment si les Britanniques internés dans des camps de France, par exemple à Vittel, sont concernés ou non.

Les demandes doivent être adressées à l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris.

L'EXALTATION DES VALEURS HUMAINES

On ne dira jamais assez l'importance et la valeur des efforts d'entraide qui, dans les prisons et les camps de concentration, furent entrepris pour atténuer les rigueurs matérielles et morales du système inhumain qu'y avaient mis en œuvre les Nazis.

Beaucou de vies ont été sauvées ; certains de ceux qui échappèrent ainsi à la mort ne surent peut-être pas à qui ils le devaient ; certains autres affectent aujourd'hui de ne pas s'en souvenir. Il est donc d'autant plus opportun de rappeller ce que fut la solidarité concentrationnaire.

Des hommes qui avaient faim depuis des mois ou des années, qui se savaient menacés de mourir de cette faim, ont accepté de se priver d'un peu de leur nourriture pour des camarades plus faibles qu'eux. Il y eut des actes d'entraide individuels, non organisés ; sans en nier le mérite, je ne pense pas qu'ils aient constitué l'antidote adéquat au mal qui nous accablait. La solidarité organisée par les comités clandestins de Résistance était, elle, beaucoup plus efficace. Cette forme d'action collective, à laquelle certains trouvaient, peut-être, un caractère trop socialiste et pas assez personnaliste, fut bien souvent animée, en réalité, par les plus hautes valeurs morales d'amour fraternel, de respect de l'homme. A côté des collectes et des distributions de pain, n'a-t-on pas vu, par exemple, des communistes s'ingénier, au prix de très réels périls, à faire désigner un prêtre comme infirmier afin qu'il pût, au camp des malades, assister des catholiques mourants ? Et je pourrais citer nombre d'exemples analogues.

Ce maintien, cette exaltation des valeurs humaines dans les camps de concentration où tout était calculé pour réduire l'homme à l'état de bête affamée, hargneuse, représentent à coup sûr l'une des plus lourdes défaites qui aient été infligées durant la dernière guerre à l'implacable ennemi Nazi et à son bestial système. A ce titre, l'Histoire devra en faire mention.

Michel de BOUARD,
doyen de la Faculté
des Sciences de Caen,
ex-N.N. Schutzhäftling 63.584
K. L. Mauthausen.

TRANSPORTS MARITIMES REDUCTIONS DE TARIFS

Les invalides de guerre et hors guerre et les victimes civiles de la guerre bénéficient des tarifs réduits ci-après pour les voyages par mer :

— Entre le continent et la Corse :

Invalides de 25 à 45 % : demi-tarif ;

Invalides de 50 % et plus : quart de tarif ;

Guide de l'invalide titulaire :

— de la carte à double barre rouge : quart de tarif ;

— de la carte à double barre bleue : gratuité.

— Entre la France et les Territoires d'outre-mer sous contrôle français :

Seuls les militaires invalides de guerre bénéficient des tarifs suivants :

Invalides de 50 à 70 % : demi-tarif ;

Invalides de 75 % et plus : quart de tarif.

Guide de l'invalide titulaire de la carte à double barre bleue : quart de tarif.

Aucune réduction n'est accordée pour le guide de l'invalide titulaire de la carte à double barre rouge.

Les réductions ne sont acquises que lorsque le port d'embarquement et le port de débarquement sont situés en France, ou en pays de l'ex-Union Française. Etant donné le statut récent de certains de ces pays, il est conseillé aux intéressés de se renseigner aux comptoirs de navigation des possibilités qui leur sont offertes.

Il est souligné qu'en tout état de cause, les réductions ne portent que sur les trois quarts du prix des voyages. Il n'est en effet pas consenti de réduction sur les frais d'hôtellerie évalués à 25 %, ni sur certains suppléments de cabines en première classe.

Pièces à présenter :

Les compagnies exigent la présentation du titre de pension ou d'une pièce de réforme indiquant le taux d'invalidité. La carte d'invalidité n'indique en effet que le taux de réduction accordé par la S.N.C.F.

UNE HONTE !

Pendant que l'on refuse indemnisations et pensions aux anciens déportés Républicains Espagnols parce qu'ils sont rentrés dans leur Patrie ou sous prétexte qu'il y a forclusion de la loi B.E.G. de 1953, on verse des pensions aux nazis : *Le nazi Von Papen va toucher une pension avec rappel* (680 marks par mois de pension et 55.000 marks soit 6.875.000 anciens francs de rappel). Telle est la décision du tribunal administratif de Mannheim. Rappelons que Von Papen, qui fut vice-chancelier de Hitler, avait été condamné en 1949 à 8 ans de travaux forcés.

Pour tous transports et déménagements,
une excellente adresse à retenir...

R. GUILLARD
70, Rue de Saussure, PARIS-17e
Ecrivez ou téléphonez à **WAG. 28-30**
Notre Camarade, ancien de Mauthausen-Linz, offre des prix très avantageux aux membres de l'Amicale.

Pour boire un bon apéro
Ou déguster un perdreau
Allez chez
La "MÈRE MACAU"
RESTAURANT
51, RUE LE PELETIER, PARIS-IXe
Ancien de Mauthausen Melk

Le Gérant : Emile VALLEY
PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS